

VAR HABITAT – OPH DU VAR

Siège Social : Avenue Pablo Picasso – 83160 LA VALETTE DU VAR
Adresse postale : B.P. 29 – 83040 TOULON CEDEX 9

EXTRAIT

7

du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration de
VAR HABITAT – OPH DU VAR

SEANCE du **6 MAI 2025**

Objet de la délibération :

**LA FARLEDE –
OPERATION « AB 46
TABAC » PROJET
D'ACQUISITION -
AMELIORATION
4 LOGEMENTS SOCIAUX
– 1 COMMERCE**

Le Conseil d'Administration de VAR HABITAT – OPH DU VAR
conformément à son Règlement Intérieur s'est réuni à :
LA VALETTE DU VAR

sous la présidence de : **M. Thierry ALBERTINI**

ADMINISTRATEURS EN EXERCICE : **23**

Présents : Thierry ALBERTINI, Rodolphe ARNAUD, Bruno BAIXE,
Christian BRIEL, Michèle BUGEAU, Dominique CAPITAINE, Solange
CHIECCHIO, Carmen COINTREL, Marc ESPONDA, Patrick
EVEILLEAU, Jeannine GHIO, Loïc GUILLEUX, Josée MASSI, Valérie
RIALLAND

Catherine BASCHIERI, ayant donné pouvoir à Valérie RIALLAND
Patrick DEBIEUVRE, ayant donné pouvoir à Thierry ALBERTINI
Serge PELLEGRIN, ayant donné pouvoir à Patrick EVEILLEAU

Absents et excusés : Martine ARENAS, Dalila CHOUIAH, Delphine
GROSSO, Dominique LAIN, Marc LAURIOL, Jacques PEYROT.

Représentants du CSE présents : Didier D'HOTEL, Stéphanie
MANETTI

Commissaire du gouvernement : Frédéric LOUBEYRE (DDTM du
Var)

Monsieur le Président dit :

Chers Collègues,

Dans le cadre de leur partenariat, VAR HABITAT a été sollicité par la Commune de LA FARLEDE pour l'acquisition d'un immeuble, situé à l'angle de l'avenue de la République et de la traverse Barthélemy, en vue de sa réhabilitation.

Cette acquisition est une réelle opportunité et permettrait la réalisation de 4 logements sociaux et d'un commerce d'environ 90 m²

Le tènement foncier figure au cadastre de la manière suivante :

Commune : LA FARLEDE

Section : AB

Numéro : 46 d'une superficie de 156 m2

S'agissant du programme, Var Habitat souhaite réaliser la transformation et réhabilitation du bâti existant, avec un objectif thermique d'obtention d'un classement C au niveau du DPE.

La répartition par produit serait de 2 T2 dont 1 PLAI et 2 T3 dont 1 PLAI.

Le prix de cession est de 239.000 € HT (TVA en sus à déterminer), sur lequel vient s'appliquer une subvention d'équilibre de 239 000€ et une subvention exceptionnelle de 72 287 €.

A ce jour, l'estimation prévisionnelle de cette opération est de : **1 225 614 €** TTC et le plan de financement s'établit comme suit :

Subventions ETAT	61 0000 €
Subventions VILLE	311 287 €
Emprunts	585 678 €
Fonds Propres	267 649 €
TOTAL	1 225 614 €

Je vous demande donc de bien vouloir autoriser :

- Le lancement de l'opération et son coût prévisionnel,
- L'acquisition du foncier bâti,
- Le lancement des études, appels d'offres service et travaux et signature des marchés afférents,
- Le Directeur Général à signer tous les actes à intervenir nécessaires à la réalisation de l'opération.

Le Conseil d'Administration après avoir entendu l'exposé de son Président, l'adopte à l'unanimité et le transforme en délibération, accordant ainsi les autorisations sollicitées.

Le Président,

Thierry ALBERTINI